



Donner sa voix et prendre la parole.

Nos candidates et candidats

Collège A

Patrick LE TEXIER
Catherine LAVAUT BOUETTE
Cécile RAYNAUD
Thomas VERDIER
Patrick BOURGES
Philippe PIOLA
Sabine VALENTINI BASSELET
Djamila HADJ SAID
Betty PRUNIER
Charlène VAILLAND

Collège B

Marie Christine FARARIK
Antoine SCHRAMER
Brigitte PILATE DAUSSY
Dominique JEGOU
Thomas NIKOLIC
Jérôme CAREY
Marie Pierre DUPONT
Patricia ROUDOT
Jean Pierre CHAMBON
André COMPAIN

Collège C

David TREILLE
Patrice THOMAS
Flavien FLASQUE
Marie Thérèse GAZIANO
Dominique BIANCONI KTORZA
Alexandre SZINYEI
Philippe CHAMBRUM
Daniel GUILLERMET
Thierry CHARBONNEAU
Pierrette DAMIER
Joël DE CHAVIRAC
Julie CHERAMY
Sully Pierre LEGENDART
Stéphanie HENRION
Robert BUSSINGER
Catherine FLAMAND

(Listes composées d'adhérents et de sympathisants)

Solidaires. Unitaires. Démocratiques

Le 20 octobre 2011, je vote SUD



Béclère, Bicêtre, Paul Brousse

Elections Professionnelles

Jeudi 20 octobre 2011

Comité Technique d'Etablissement Local

Comité Technique d'Etablissement Central

Commissions Administratives Paritaires

Le 20 octobre 2011, vous serez appelés à élire les représentants des personnels qui siègeront dans les instances de l'AP/HP, qu'elles soient locales comme le CTEL ou centrales comme le CTEC et les CAP.

Le **Comité Technique d'Établissement Local** est consulté pour tout ce qui concerne le fonctionnement du groupe hospitalier : projet d'établissement et programmes d'investissement relatifs aux travaux et équipements lourds ; budget ; créations, suppressions ou transformations des structures médicales ; plan de formation ; bilan social ; prime de service ; tableau des emplois...

Le **Comité Technique d'Établissement Central** est consulté pour toutes les questions d'intérêt général et commun à l'ensemble de l'AP/HP.

Les **Commissions Administratives Paritaires** : organes consultatifs qui ont pour vocation de donner un avis préalable sur les prises de décisions *concernant les déroulements de carrière des agents* : titularisation ; avancement ; sanction disciplinaire ; litiges sur la notation et/ou l'appréciation, sur l'exercice du travail à temps partiel ; refus d'autorisation d'absence pour formation en vue de promotion...

Les représentants du personnel y sont élus pour 4 ans et ont pour mission de défendre l'intérêt des professionnels.

MODALITES DE VOTE

3 Votes pour les titulaires : CTEL, CETC, CAP

2 votes pour les stagiaires et contractuels : CTEC, CTEL.

Lieu : salle du hall ou par correspondance avant le 17 octobre

Horaires : Jeudi 20 octobre de 6h à 22 h

Pièce nécessaire : toute pièce d'identité comportant une photo.

